

Le titulaire de ce bac pro est un technicien capable de maîtriser toutes les techniques de remise à neuf du vêtement (détachage, nettoyage et lavage, repassage des articles textiles, traitements complémentaires et finitions). Il conduit les opérations techniques et contrôle la qualité de finition du travail demandé. Le professionnel assure la conduite, l'entretien et la surveillance des machines en respectant les réglementations applicables. Il peut participer à la maintenance des installations et à la gestion commerciale de l'entreprise. Il possède une bonne connaissance des textiles et des produits avec des aptitudes et des compétences dans le commerce et la communication. Cela lui confère un rôle d'expert conseil auprès des clients à qui il propose des prestations adaptées à leurs besoins. L'exercice de ces missions nécessite d'être autonome et très polyvalent au sein d'une petite structure. Le professionnel doit être en capacité de répondre aux besoins spécifiques des clients tels que l'offre de services à domicile et en tout autre lieu

Le secteur professionnel de la blanchisserie et/ou location de linge est caractérisée par un contexte industriel impacté par l'évolution des normes de plus en plus complexes et centrées sur des processus de conduite, de pilotage et d'entretien des machines et d'hygiène. La taille des unités de production et les évolutions technologiques permettent d'organiser le travail des articles de textiles et de linge plat, de vêtement de travail pour tous types de clients. Les contraintes réglementaires et les besoins des clients amènent les entreprises à personnaliser et à diversifier leurs services et à étendre leur gamme de produits : traçabilité de l'entretien des EPI, puçage des articles, distributeur automatique de vêtement (DAV)..

Le diplômé occupe des postes d'employé de pressing, de teinturier, de blanchisseur. En fonction de l'expérience acquise, il peut évoluer vers des postes d'animateur d'équipe, de responsable de magasin, de gérant ou de chef d'entreprise.

## Débouchés

Le titulaire de ce bac pro pourra travailler dans les secteurs des entreprises du pressing, artisanales ou membres d'une chaîne; des entreprises relevant de la blanchisserie industrielle, les blanchisseries privées, les loueurs de linge, les ateliers de blanchisserie d'ESAT & EA, des indépendants, des entreprises de services d'aide à la personne, des structures d'hébergement ou dans un service intégré à un établissement hospitalier, une clinique, une maison de retraite, une structure hôtelière, un restaurant, un cabinet médical.

En fonction du type d'établissements, une évolution est possible en fonction des responsabilités suivantes :

- Animateur d'une équipe chargée de l'entretien du linge dans un hôpital ou une maison de retraite ou encore un hôtel.
- Responsable de magasin, gérant ou chef d'entreprise.
- Adjoint technique, chef de poste, contremaître, maître-ouvrier...
- Agent de distribution, agent chargé du suivi clients...

## Accès à la Formation

Admission de droit :

- classe de 3<sup>ème</sup>
- CAP métiers de l'entretien des textiles option A blanchisserie

## Programme

Grille horaire (a)	2 <sup>nde</sup>	1 <sup>ère</sup>	Tle
Enseignement professionnel	330	266	260
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52
Prévention Santé Environnement	30	28	26
Economie-Gestion ou Economie-Droit (selon spécialité)	30	28	26
Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique	105	84	78
Mathématiques	45	56	39
Langue vivante A	60	56	52
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B ((selon spécialité)	45	42	39
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26
Education physique et sportive	75	70	65
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90	84	91
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	4 à 6	6 à 8	8

- Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
- Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
- Y compris heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves
- En Tle : insertion professionnelle (recherche, CV, entretiens,) ou poursuite d'études

## Enseignements professionnels

- Réception – Livraison : Recueillir les informations, Marquer les articles, Facturer et encaisser, Livrer les articles.
- Entretien des articles : Trier, Mettre en œuvre les processus de lavage ou de nettoyage des articles
- Production
- Organisation du travail et mise en œuvre



- Gestion de production
- Maintenance des systèmes de production : Réaliser des opérations de maintenance de 1er niveau
- Commerce et Gestion
- Encadrement et animation

### Stage

Pour les élèves de lycée, 22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) sont prévues sur les trois années du cycle. Chaque période a une durée minimale de 3 semaines.

La formation en milieu professionnel a pour objectifs de :

- découvrir une entreprise dans son fonctionnement avec la diversité de ses activités ;
- s'adapter à différentes situations professionnelles et aux diverses demandes de la clientèle ;
- s'approprier l'accueil des clients, la prise en charge des articles textiles et leurs modes de livraison ;
- réaliser les opérations d'entretien et de finition des articles textiles dans le respect des règles d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement ;
- justifier les choix scientifiques, techniques et esthétiques dans l'exercice de ses activités.

### Examen

Épreuves	Coef.
<b>E1 : Epreuve scientifique et technique</b>	
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	1.5
Sous-épreuve E12 : Physique-Chimie	1.5
<b>E2: Communication et gestion de l'information</b>	3
<b>E3: Épreuves Professionnelles</b>	
Sous-épreuve E31 : Traitement des articles	10
Sous-épreuve E32 : Préparation et organisation d'une activité de production	3
Sous-épreuve E33 : Economie Gestion	1
Sous-épreuve E34: Prévention Santé Environnement	1
<b>E4 : Epreuve de langue vivante étrangère</b>	2
<b>E5 : Epreuve de Français, Histoire-Géographie et enseignement moral</b>	
Sous-épreuve E51 : Français	2.5
Sous-épreuve E52 : Histoire-Géographie et enseignement moral	2.5
<b>E6 : Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	1
<b>E7 : Epreuve d'éducation physique et sportive</b>	1
<b>Epreuves facultatives</b>	
EF1 : Langue vivante étrangère	Pts>10
EF2 : Epreuve de mobilité	Pts>10

### Statistiques

Formation non disponible dans les Académies de Montpellier et Toulouse

### Poursuite d'études

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS) modifié par le décret no 2021-227 du 26 février 2021 relatif aux modalités particulières d'admission dans une section de techniciens supérieurs pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier une poursuite d'études est envisageable.

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

### Ou se former en Occitanie

Formation non disponible dans les Académies de Montpellier et Toulouse

### En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guide régional « Après la 3e »
- Le Dico des métiers

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès  
04 66 56 46 70 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)

Bagnols sur Cèze  
04 66 89 53 93- [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)

Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)

Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)

Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)

Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)



Lunel  
04 67 83 56 83 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

Mende  
04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

Montpellier Celleneuve  
04 67 75 74 50 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)

Montpellier Centre  
04 67 91 32 55 - [ce.0340096v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340096v@ac-montpellier.fr)

Montpellier Est  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)

Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)

Nîmes Centre  
04 49 05 80 80 - [cio.nimescentre@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimescentre@ac-montpellier.fr)

Nîmes Ouest  
04 49 05 80 80 - [cio.nimesouest@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimesouest@ac-montpellier.fr)

Perpignan  
04 11 64 23 66 - [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)

Pézenas  
04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)

Prades  
04 68 05 32 00 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)

Sète  
04 67 18 34 18 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

[05 65 60 98 20 - cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban  
05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret  
05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers  
05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez  
05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens  
05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes  
05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre  
05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail  
05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord  
05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Rangueil  
05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)

#### Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors  
Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse.fr](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse.fr)

CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Lourdes  
05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau

